



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guéret, le 18/12/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint Gobain Eurocoustic à Genouillac lauréat de l'appel à projet France relance en faveur de la décarbonation de l'industrie

La Préfète de la Creuse se félicite que l'entreprise Eurocoustic fasse partie des 14 premiers lauréats de l'appel à projet géré par l'ADEME, visant à soutenir des projets d'investissement d'envergure dans l'efficacité énergétique au service de la transition écologique de l'industrie française.

Le projet porté par l'usine Eurocoustic de Genouillac qui fabrique notamment des dalles de plafonds acoustiques en laine de roche, vise à optimiser la consommation de matière et ainsi la consommation d'énergie nécessaire à la production de dalles. En complément du bénéfice climatique qu'il apporte, l'investissement réduira également la quantité de déchets induite par la production du site. La réduction des émissions de gaz à effet de serre sera de plus de 600 tonnes de CO2 par an.

Avec le plan France Relance le Gouvernement s'engage à accompagner la décarbonation de l'industrie contribuant ainsi à améliorer son impact environnemental et sa compétitivité. Ces projets représentent un investissement industriel total de 291 millions d'euros à l'échelle nationale. Ils bénéficieront d'un soutien de l'État de près de 61 millions d'euros et permettront une réduction des émissions de CO2 de 237 000 tonnes par an soit 10 % en moyenne des émissions des sites concernés.

Pour rappel, Madame Alice MALLICK, Sous-préfète chargée de mission plan de relance et plan particulier pour la Creuse est présente pour soutenir et accompagner tous les porteurs de projet du territoire à mener leur ambition à bien.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maimouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse